

6^e DELIBERATION DE LA SEANCE DU 26 MARS 2026 à 20 HEURES 30

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Date de convocation :
le 21 mars 2026

L'an deux mille vingt-six
et le jeudi vingt-six mars à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : Laurent NADAL, Antoine PLUTINO, Joëlle GAS, Norbert LAVASTRE, Pascale FANTON, Pierre MATHIEU, Eric FRENE, Patrick TOLETTI, Valérie DEULLY, Nicole LE ROUSSEAU, Valérie FRAC, Nathalie DOSE, Franck REBOULET, Maxime LACROIX

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Muriel CATALA pouvoir à Pierre MATHIEU

Maxime LACROIX est élu à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Objet : Commission CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) – Fixation du nombre et désignation des membres

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application de l'article R 123-7 du Code de l'action et des familles, le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) est fixé par le Conseil Municipal. Il précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le Conseil Municipal, l'autre moitié par le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de fixer à 16 le nombre des membres du Conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le Maire.

Les personnes désignées par le Conseil Municipal à l'unanimité sont :

- Joëlle GAS
- Nathalie DOSE
- Muriel CATALA
- Valérie FRAC
- Valérie DEULLY
- Maxime LACROIX
- Antoine PLUTINO
- Nicole LE ROUSSEAU

Les personnes désignées par le Maire sont :

- Marie-Laurence BENIGNO
- Elisabeth JOUVE
- Catherine MASERA
- Huguette ASTIER
- Françoise MENVIEL
- Marie-Claire SARTINI
- Mireille JUSTAMOND
- Martine PLUTINO

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, ans susdits.

Le Maire,
Laurent NADAL

